



L'invocation du musulman en faveur de son frère en son absence est exaucée. Au niveau de sa tête se trouve un ange en charge des invocations. Chaque fois que [le musulman] invoque un bien pour son frère, l'ange chargé de lui dit : « Amine ! Et pour toi de même ! »

Umm Ad-Dardâ` (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « L'invocation du musulman en faveur de son frère en son absence est exaucée. Au niveau de sa tête se trouve un ange en charge des invocations. Chaque fois que [le musulman] invoque un bien pour son frère, l'ange chargé de lui dit : « Amine ! Et pour toi de même ! »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

L'invocation du musulman en faveur de son frère, en son absence et alors qu'il l'ignore, est exaucée par Allah. A chaque fois qu'il invoque pour son frère, un ange parmi les anges s'installe auprès de sa tête et dit : « Amine ! Et pour toi, le même bien que tu as invoqué en faveur de ton frère ! »

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3219>

